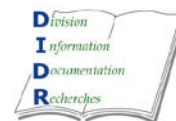


# SOMALIE



6 juin 2018



## L'armée nationale Somalienne (SNA)

### **Avertissement**

*Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.*

*Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. [https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes\\_directrices\\_europeennes.pdf](https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf) ], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.*

*Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.*

*La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.*

## Table des matières

1. Organisation et fonctionnement .....	3
1.1. La nouvelle structure .....	3
1.2. Personnel et matériel .....	4
1.2.1. Armement .....	4
1.2.2. Personnels .....	5
1.2.3. Financements de la communauté internationale .....	6
1.3. Une force de maintien de la paix .....	6
2. Problèmes et dysfonctionnements .....	8
2.1. Les milices claniques et le sentiment national .....	8
2.2. L'implantation territoriale .....	8
2.3. Les salaires .....	9
3. Exactions imputées à la SNA .....	10
Bibliographie .....	11

### Résumé :

L'armée nationale somalienne (SNA) est au cœur de la lutte contre les extrémistes d'*al-Shabaab* en Somalie du Sud. Sa structure pose un certain nombre de questions, notamment quant à sa capacité à se faire accepter comme armée officielle dans toute la Somalie.

### Abstract:

The Somalia National Army (SNA), central in the battle against the *al-Shabaab* extremists in South Somalia. Its structure asks some questions about its ability to be accepted as an official army in the entire Somalia.

La création de l'armée nationale somalienne, la *Somali National Army* (SNA), remonte à 2008<sup>1</sup>. En effet, après l'effondrement de la Somalie du président Mohamed Siad Barre en 1991, la guerre civile qui s'en suit et l'installation de l'Union des Tribunaux islamiques (UTI) au milieu des années 2000, l'armée éthiopienne intervient en 2006 et défait les islamistes. Après l'éviction de l'UTI, un nouveau gouvernement fédéral de Transition (TFG) est fondé à Mogadishu, dont le premier président, Shaikh Sharif Sheikh Ahmad, prend ses fonctions en 2009. Depuis cette période, l'Etat somalien reconstruit toutes les instances qui le composent, y compris l'armée<sup>2</sup>.

Après la chute du gouvernement en 1991, la force militaire est représentée par les milices claniques et les associations de seigneurs de guerre. Les gouvernements de transition qui suivent cette période vont recomposer une force de sécurité à partir d'éléments de l'ancienne armée de Siad Barre ainsi que des milices du Puntland et du Jowhar. Après l'occupation éthiopienne de Mogadishu dans la seconde moitié des années 2000, des milices de la ville et des alentours les rejoignent. Plus tard, en 2009, ce sont d'autres milices claniques de la région centre de la Somalie qui viennent à leur tour grossir les rangs de l'armée du TFG. Parmi eux, on trouve notamment d'anciens groupes qui avaient combattu pour l'UTI<sup>3</sup>.

## 1. Organisation et fonctionnement

### 1.1. La nouvelle structure

Après les élections fédérales de 2017, un agrément préliminaire sur l'architecture de la sécurité nationale a été adopté<sup>4</sup>. Il établit plusieurs éléments<sup>5</sup> :

- Tout d'abord il affirme la volonté d'organiser une armée nationale unifiée avec une hiérarchie transnationale et bien définie et dont les effectifs seraient répartis en fonction de la carte fédérale ;
- Il est également question que cette nouvelle SNA soit plus représentative de la diversité clanique somalienne ;
- Le Conseil de Sécurité Nationale doit voir ses pouvoirs élargis afin d'inclure les présidents des Etats membres de la fédération<sup>6</sup> (*Federal Member States - FMS*) ;
- Désormais, la SNA et la police fédérale sont financées par le Gouvernement Fédéral de Somalie (*Federal Government of Somalia – FGS*).

La nouvelle structure a été approuvée par le Parlement le 2 mai 2017 et introduite le 6 avril 2017 par le nouveau président de la République. Elle consistera en une force de défense de 22 000 hommes dont 18 000 troupes au sol et 4 000 forces spéciales *Danab*<sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> CIC (Center on International Cooperation - centre d'étude politique de l'Université de New York), *The Politics of Security in Somalia*, avril 2018

<sup>2</sup> Center for Policy Analysis & Research (Think Tank indépendant d'analyse politique), *Somalia's Security : the Reconstruction of the Somali National Army*, Février 2017

<sup>3</sup> Center for Policy Analysis & Research, *op.cit*

<sup>4</sup> Cet agrément est assez théorique car la Somalie est un ensemble très fractionné. Tout d'abord, le Somaliland a déclaré son indépendance et ne reçoit donc pas d'ordres du gouvernement de Mogadishu. Le Puntland, quant à lui a déclaré son autonomie. Il reçoit donc officiellement toujours ses ordres du TFG mais ce dernier n'a aucun moyen de coercition sur lui.

<sup>5</sup> CIC, *op.cit.*; Nations unies, *Report of the Secretary-General on Somalia*, 26/12/2017

<sup>6</sup> Le gouvernement de Mogadishu estime être divisé en 6 Etats : le Puntland, le Galmudug, le Jubaland, l'Etat du sud-ouest, le Hirshabelle et le Somaliland, en dépit du fait que ce dernier a fait sécession et que certains membres comme le Puntland, ne reconnaissent qu'une autorité limitée aux autorités fédérales.

## 1.2. Personnel et matériel

L'état du personnel et du matériel de la SNA est très mal connu. La lettre des Nations unies du 17 novembre 2017 explique que le rapport du FGS daté d'octobre 2016 est assez flou sur la composition et le nombre d'hommes des forces de sécurité. Ce manque est expliqué par la faiblesse - voire l'inexistence dans le cas du Somaliland - des relations effectives entre le FGS et la plupart des administrations régionales. A ceci s'ajoute l'incapacité des forces de sécurité à fournir des informations suffisantes ou appropriées sur la SNA<sup>8</sup>.

### 1.2.1. Armement

Le rapport du secrétaire général des Nations unies parle d'un manque de personnel militaire, de support logistique, d'armement et de munitions<sup>9</sup>. Pour ce que l'on en sait, même si les Etats Unis lui en fournissent, la SNA a grand besoin de nouveaux équipements. Elle ne possède en effet qu'un matériel très rudimentaire<sup>10</sup> :

- des véhicules blindés qui sont en réalité des « pickups land-cruiser » avec une mitrailleuse 12,5 à l'arrière ;
- des 4x4 tactiques ;
- des camions citernes à eau et à essence ;
- des ambulances.

Les Nations unies ont mis sous tutelle les capacités du FGS à acquérir des armes. En ce sens la SNA a créé la *Weapons and Ammunition Management Technical Working Group* (WAMTWG) pour travailler sur ce sujet<sup>11</sup>.

Par ailleurs, l'acheminement même de l'armement est problématique. En 2013 le Conseil de Sécurité des Nations unies a autorisé le FGS à importer un volume illimité d'armes supérieures à un certain calibre. Cependant, les Etats Unis sont rapidement allés à l'encontre de cette décision en imposant un embargo sur l'armement. Parmi les livraisons d'armes organisées par les Nations unies au FGS seules 4 sur 7 ont réellement été reçues par les autorités officielles de Mogadishu<sup>12</sup>.

Le rapport EASO 2017 confirme que l'embargo sur les armes est toujours en vigueur. L'armée n'a pas le droit d'acheter des armes de gros calibre et dépend donc toujours des réserves de l'AMISOM. La situation étant handicapante pour le FGS, le 11 mai 2017, le président a demandé une levée de cet embargo<sup>13</sup>.

BTI (*The Bertelsmann Foundation (Bertelsmann Stiftung) Institute*), organisme allemand d'analyse politique) attire l'attention sur un autre phénomène : des plaintes de la part de certaines unités de la SNA du fait que seuls certains clans reçoivent des armes tandis que le FGS vend le reste dans des marchés locaux<sup>14</sup>.

---

<sup>7</sup> EASO (European Asylum Support Office), *Country of Origin Information Report – Somalia Security situation*, décembre 2017

<sup>8</sup> Nations unies, 02/11/2017, *op.cit.*

<sup>9</sup> Nations unies, 26/12/2017, *op.cit.*

<sup>10</sup> Center for Policy Analysis & Research, *op.cit.*

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> Nations unies, 02/11/2017, *op.cit.*

<sup>13</sup> EASO, *op.cit.*

<sup>14</sup> BTI, *op.cit.*

## 1.2.2. Personnels

Le document du CIC de 2018 cite un chiffre conjoint des Nations unies et de la Banque mondiale. L'ensemble des forces armées somaliennes se monterait ainsi à 45 000 hommes, armée, police, service de sécurité et groupes paramilitaires inclus. A l'intérieur de ce chiffre, la SNA s'élèverait à 17 000 individus<sup>15</sup>. EASO estime que la SNA en région Centre-sud compterait 16 à 18 000 hommes<sup>16</sup>.

Selon le FGS, près de 22 000 hommes sont enregistrés dans l'armée dont au moins un quart stationné à Mogadishu. Néanmoins, aucune instance de veille des Nations unies n'a pu fournir d'informations précises sur la structure, la composition, la répartition ou la puissance réelle des forces de sécurités nationales, SNA ou milices régionales<sup>17</sup>.

La SNA consiste pour une large part en d'anciennes milices claniques entraînées et renommées. Selon le rapport EASO, 60% des soldats sont des Hawiye Abgal, Habar Gedir et Murusade. Le gouvernement a tenté de recruter plus de personnes d'autres ensembles tribaux mais les clans plus petits ou minoritaires rechignent à l'idée de rejoindre la SNA. En effet, si tel était le cas, ils ne bénéficieraient alors plus de la protection des leurs. Le rapport EASO mentionne l'exemple des soldats de Mogadishu qui sont majoritairement recrutés à Baidoa où les gens du clan Rahanweyn dominant. Or si quelqu'un tue un membre de ce faisceau lignager à la capitale, il devra fuir pour éviter les représailles<sup>18</sup>.

- **La problématique des enfants soldats**

Un document de l'USDOS parle du phénomène de l'enrôlement des enfants. Le chiffre fourni pour l'année 2017 s'élève à 1 744 personnes mineures, 1 679 garçons et 65 filles. La majorité est certes utilisée par *al-Shabaab* (1 091) mais la SNA prend aussi part à ce processus à hauteur de 169 cas. Par ailleurs, il faut aussi prendre en compte que plus de la moitié des enfants enlevés par *al-Shabaab* pour gonfler leurs rangs est ensuite réutilisée pour intégrer les forces de la SNA<sup>19</sup>.

Le rapport du secrétaire général des Nations unies en Somalie va dans le sens du document du département d'Etat américain en expliquant qu'entre le 23 Août et le 20 décembre 2017 il y a eu 653 cas de recrutements d'enfants attestés, 70 % attribués à *al-Shabaab*, 6% aux milices claniques et 11 % à la SNA<sup>20</sup>.

Le rapport EASO 2017 rapporte des chiffres similaires. Il est question entre 2010 et 2016 de l'enrôlement forcé de 6 163 enfants, 4 313 (70%) par *al-Shabaab*, 920 de SNA, 346 par Ahlu Sunna wal Jama'a, 193 par les forces de sécurité régionales, et 351 par des opérateurs non identifiés<sup>21</sup>.

Un rapport du 30 septembre 2017 du département américain du Travail (USDOL) aborde la question du travail des enfants. Le document confirme que la SNA a recruté, armé et utilisé des enfants, en violation des lois nationales. Des efforts ont été faits par le FGS pour améliorer la situation, notamment par la création d'un centre de réhabilitation. Selon le document, malgré le « *General Order N°1* » interdisant le recrutement de personnels mineurs, la SNA n'hésite pourtant pas à y recourir. Le FGS a certes établi des

---

<sup>15</sup> CIC, *op.cit.*

<sup>16</sup> EASO, *op.cit.*

<sup>17</sup> *Ibid.*

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> USDOS, Country on Human Rights Practices 2017 – Somalia, 20/04/2018

<sup>20</sup> Nations unies, *op.cit.*

<sup>21</sup> EASO, *op.cit.*

lois et des dispositions relatives au travail des enfants, néanmoins un décalage persiste entre la jurisprudence et son application<sup>22</sup>.

En ce sens, une unité de protection des enfants (*Children Protection Unit - CPU*) a été mise en place au sein de la SNA afin de lutter contre l'incorporation des personnes mineures dans l'armée. Cependant, l'absence de registres des naissances complique grandement sa tâche<sup>23</sup>.

### **1.2.3. Financements de la communauté internationale**

Le BTI explique qu'en dépit des considérables moyens financiers mis à disposition de la SNA par les Nations unies, cette dernière reste très fragmentée. Elle ne parvient pas à s'organiser en une structure hiérarchiquement cohérente. En effet, à l'instar des autres institutions étatiques, l'armée est sujette à des désordres récurrents en réaction aux hauts niveaux de corruption des instances étatiques. Pour l'institut, une grande partie du problème tient à l'inégale redistribution des ressources et à l'incapacité du FGS à établir des mécanismes de revenus transparents<sup>24</sup>.

En termes de chiffres, BTI indique que les Etats Unis ont fourni 1.4 milliards de dollars d'aide à l'AMISOM et à la SNA notamment dans des projets de luttres contre le terrorisme. A ceci s'ajoute que le 9 octobre 2017, les Nations unies ont organisé à Mogadishu une conférence de donateurs pour lancer un appel à contribution aux fonds de financement de l'AMISOM et de la SNA s'élevant respectivement à 388 591 000 et 2 700 000 dollars. A l'issue, les Etats Unis ont augmenté le fonds de la SNA de 9 millions de dollars<sup>25</sup>.

Le CIC met en exergue que pour mettre en œuvre ses projets, le gouvernement va d'abord devoir augmenter ses revenus. Compte tenu de ce que financent les donateurs et de ce que donnent les Nations unies, le FGS dépense plus que n'importe quel « Etat fragile » à l'exception de l'Afghanistan<sup>26</sup>.

### **1.3. Une force de maintien de la paix**

Concernant les entraînements, le Center for Policy Analysis & Research estime qu'ils sont assez rudimentaires, ce qui fait de la SNA une force de maintien de la paix<sup>27</sup>. Il reste encore à construire une force militaire apte à effectuer des combats armés de manière professionnelle. Faire la guerre et maintenir la Paix sont deux missions distinctes requérant des compétences diverses et donc des entraînements différents<sup>28</sup>.

En ce sens, plusieurs pays aident la Somalie à former ses soldats, notamment l'Ouganda, l'Italie, les Emirats Arabes Unis et la Turquie<sup>29</sup>. De son côté, l'Union Européenne a mis en place entre 2010 et 2016 – reconduite jusqu'en décembre 2018 - une *European Union Training Mission*, une mission d'entraînement de l'Union Européenne (EUTM) qui a formé environ 6 000 personnels de sécurité, majoritairement de la SNA<sup>30</sup>. Le rapport du Secrétaire Général des Nations unies du 12 octobre 2017 mentionne également l'EUTM<sup>31</sup>.

---

<sup>22</sup> USDL, *Somalia – Minimal advancement – effort made but continued practice that delayed advancement*, 30/09/2017

<sup>23</sup> USDOS, *Country on Human Rights Practices 2017 – Somalia*, 20/04/2018

<sup>24</sup> BTI, *Country Report 2018 – Somalia*, 2018

<sup>25</sup> BTI, *op.cit.*

<sup>26</sup> CIC, *op.cit.*

<sup>27</sup> Le CIC va dans ce sens en expliquant qu'en réalité la mission principale de la SNA est de lutter contre al-Shabaab

<sup>28</sup> Center for Policy Analysis & Research, *op.cit.*

<sup>29</sup> Center for Policy Analysis & Research, *op.cit.*

<sup>30</sup> BTI, *op.cit.*

<sup>31</sup> Nations unies, *Report of the Secretary-General on the situation with respect to piracy and armed robbery at sea off the coast of Somalia*, 12/10/2017

Pour le *Center for Policy Analysis & Research*, il est également nécessaire de mettre en place un système de recrutement efficace. D'autre part les salaires et les uniformes ne sont pas reçus par tous les soldats. Le ministère de la Défense a établi un groupe de travail sur la défense (*Defense Working Group*–DWG) et un groupe de pilotage des entraînements (*Training Steering Group*–TSG) pour remédier à la situation<sup>32</sup>.

BTI nuance le propos du *Center for Policy Analysis & Research* en expliquant que les efforts conjoints de l'AMISOM et de la SNA ont abouti entre 2012 et 2014 à la reconquête de la plupart des villes de la Somalie du Sud. Néanmoins l'institut précise que le FGS et la SNA n'ont pas été en mesure de les garder. Ainsi, les extrémistes sont parvenus, notamment en 2016-2017, à reprendre certaines agglomérations. BTI explique également que la SNA et l'AMISOM sont l'objet d'attaques quotidiennes et d'attentats majeurs presque hebdomadaires<sup>33</sup>.

Le phénomène est confirmé par un rapport des Nations unies de 2017 montrant qu'*al-Shabaab* lance des attaques à distance de type EEI, engin explosif improvisé, et des embuscades dans le Sud et dans les régions centrales. Les forces de l'AMISOM et de la SNA qui maintiennent ouvertes les routes dans les régions du Bay, du Bakool et de la Shabelle sont tout particulièrement visées par ces actions<sup>34</sup>. Il faut aussi noter qu'un document du département d'Etat américain (USDOS) affirme que malgré les avancées faites sur les sanctuaires de l'Etat islamique au Puntland et d'*al-Shabaab* dans le Sud de la Somalie, l'AMISOM, la SNA et les autres milices alliées ont été incapables d'empêcher les islamistes de planifier et d'exécuter des attentats<sup>35</sup>.

La SNA et l'AMISOM ne contrôlent que des environnements urbains ainsi que certaines routes (surtout les tronçons entre Mogadishu, Baidoa et Beled Weyne, même si ces derniers sont régulièrement la cible d'attaques terroristes). Pour le reste c'est *al-Shabaab* qui maîtrise le territoire, en tous cas, qui exerce l'influence la plus forte. Tout au long du document EASO de 2017, sont mentionnés, par régions et par villes, des informations des attaques perpétrées à l'encontre de civils somaliens ou des forces conjointes de la SNA et de l'AMISOM<sup>36</sup>. Il est également question - la SNA n'est pas citée nommément - de l'infiltration des forces de sécurité par *al-Shabaab*<sup>37</sup>.

---

<sup>32</sup> Center for Policy Analysis & Research, *op.cit.*

<sup>33</sup> BTI, *op.cit.*

<sup>34</sup> Nations unies, 26/12/2017, *op.cit.*

<sup>35</sup> USDOS, *Country Report on Terrorism 2016 – chapter 2 – Somalia*, juillet 2017

<sup>36</sup> EASO, *op.cit.*

<sup>37</sup> *Ibid.*

## 2. Problèmes et dysfonctionnements

Selon le *Center for Policy Analysis & Research*, le FGS est actuellement confronté à divers défis parmi lesquels la sécurité et la restructuration des services qui y sont liés (police et armée). La SNA pour sa part rencontre également de nombreux problèmes dont les principaux sont l'intégration sur le territoire, l'entraînement et l'équipement<sup>38</sup>.

### 2.1. Les milices claniques et le sentiment national

En avril 2014, le Président Mohamud, lors d'une conférence sur la sécurité intérieure affirme qu'en dépit de l'appartenance tribale, les soldats de la SNA commencent à adopter une identité nationale somalienne. Toutefois selon le *Center for Policy Analysis & Research* va à l'encontre de cette déclaration en expliquant que la grande majorité des soldats ne l'ont pas développée et restent fidèles à leur seigneur de guerre, faction et/ou région. Un document du *Center on International Cooperation* (CIC) de 2018 confirme ce problème de légitimité<sup>39</sup>. Pour tenter de contrebalancer ce phénomène, il existe une commission nationale pour l'intégration de l'armée nationale somalienne. Cette dernière tente d'affermir la légitimité de la SNA auprès de la population<sup>40</sup>.

Le projet du FGS consiste à intégrer progressivement les milices claniques à la SNA. Néanmoins, dans les faits, la chose est plus complexe que prévu. Des problèmes de taille se posent. Ainsi, environ 1 300 soldats de l'administration d'Intérim du Jubaland (IJA) ont officiellement été incorporés à l'armée en 2015 mais ces derniers n'ont pas reçu le salaire et l'équipement qu'ils devaient percevoir. Autre fait, au Nord, le Puntland avait accepté d'intégrer 3 000 soldats à la SNA mais le processus n'est jamais allé à son terme. Le processus d'intégration est donc très difficile à mettre en œuvre pour le FGS<sup>41</sup>.

Le rapport EASO de 2017 confirme que chaque Etat membre (FMS) possède sa propre force armée fondée sur le lignage, ce qui nuit au bon fonctionnement de la SNA<sup>42</sup>.

### 2.2. L'implantation territoriale

Le document du CIC explique que d'autres entités évoluent en parallèle de la SNA - les milices de Mogadishu et de sa région par exemple - qui sont parties prenantes des actions militaires gouvernementales. Dans certains cas ces forces sont même bien mieux établies que l'armée régulière. Parfois même, elles sont présentes dans des endroits où la SNA ne peut pas l'être. Cela s'explique par le fait que la SNA continue d'être perçue comme une entité fondée sur les clans (majorité Hawiye), ce qui rend compliquée son implantation dans des endroits où les interconnexions claniques ne le permettent pas. Par ailleurs les entités gouvernementales, comme c'est le cas au Puntland, sont de ce fait très suspicieuses par rapport à la SNA, surtout quand il s'agit de confier le pouvoir aux milices armées pro gouvernementales. Les forces armées sont donc assez hétérogènes<sup>43</sup>.

Selon le rapport EASO, la SNA est présente dans le Bas Jubba, le Gedo, le Bakool, le Bay, la Basse Shabelle, le Benadir, la Moyenne Shabelle, le Hiiraan et le Galguduud. Néanmoins, il est aussi expliqué que si l'AMISOM se retire, ce qui est prévu pour la fin 2018, les services de sécurité seront incapables d'assurer leur tâche face à al-Shabaab. Par ailleurs, la situation est d'autant plus critique que le commandement central de

---

<sup>38</sup> Center for Policy Analysis & Research, *op.cit.*

<sup>39</sup> CIC, *op.cit.*

<sup>40</sup> Center for Policy Analysis & Research, *op.cit.*

<sup>41</sup> BTI, *op.cit.* ; Nations unies, *Letter dated 2 November 2017 from the Chair of the Security Council Committee pursuant to resolutions 751 (1992) and 1907 (2009) concerning Somalia and Eritrea addressed to the President of the Security Council*, 02/11/2017 ;

<sup>42</sup> EASO, *op.cit.*

<sup>43</sup> CIC, *op.cit.*



Mogadishu possède un contrôle effectif qui se limite à la capitale ainsi qu'à une partie de la Basse et du Hir Shabelle mais pas beaucoup plus loin<sup>44</sup>.

### **2.3. Les salaires**

La SNA et le FGS se méfient l'un de l'autre du fait du niveau de corruption et de l'incapacité du FGS à payer ses soldats. Le BTI explique que la bipartition entre armée régulière et milices claniques crée des tensions. La situation est encore compliquée par le fait que les voisins de la Somalie, l'Éthiopie en particulier, entraînent et arment certains miliciens en vue de combattre al-Shabaab, accentuant par là même leur autonomie par rapport à la SNA et au FGS<sup>45</sup>.

Le rapport EASO 2017 sur la Somalie confirme que le paiement des salaires pose de gros problèmes car certaines unités ne perçoivent pas leur solde<sup>46</sup>.

---

<sup>44</sup> EASO, *op.cit.*

<sup>45</sup> BTI, *op.cit.*

<sup>46</sup> EASO, *op.cit.*

### 3. Exactions imputées à la SNA

Selon le rapport de 2017 du département d'Etat américain (USDOS) sur la situation des droits de l'Homme en Somalie, la majeure partie des abus sont commis par al-Shabaab<sup>47</sup>. Selon le centre autrichien d'information sur le pays d'origine et la recherche sur l'asile et la documentation (ACCORD), la mission d'assistance en Somalie des Nations unies (UNSOM) fait état entre janvier et novembre, du fait que les forces de sécurité en Somalie sont à l'origine de 107 morts et 115 blessés pour la SNA, 33 morts et 60 blessés pour l'AMISOM<sup>48</sup>.

Selon un rapport de l'USDOS, les crimes commis par les forces de sécurité somaliennes, restent impunis, qu'il s'agisse de viols, de violences claniques ou d'extorsions<sup>49</sup>. Le CIC confirme l'attitude prédatrice de la SNA comme problème récurrent<sup>50</sup>. Toujours selon le rapport américain, les forces de sécurité somaliennes, les milices claniques et islamistes, ainsi que d'autres personnes en uniforme ont commis des meurtres arbitraires et illégaux, la SNA en particulier<sup>51</sup>.

D'autre part, les cours martiales continuent à s'occuper de procès qui ne sont pas dans leur juridiction, exécutant parfois sommairement les accusés. L'UNSOM, citée par l'USDOS, a répertorié 21 exécutions en 2017 parmi lesquelles 4 membres d'al-Shabaab, 11 de la SNA et 5 civils. Le rapport de l'USDOS sur les droits de l'Homme explique que ces procès sont loin des standards internationaux<sup>52</sup>.

La constitution fédérale interdit la torture et les traitements inhumains. Néanmoins ces pratiques persistent. Le groupe de veille sur la Somalie et l'Erythrée (SEMG), cité dans le document de l'USDOS, montre que les services de renseignement torturent régulièrement des individus. Quant aux forces gouvernementales, les milices alliées et les autres personnels portant un uniforme, ils sont régulièrement associés à des affaires de viols ou de violences sexuelles ainsi qu'à des tentatives d'intimidation de journalistes<sup>53</sup>.

Le secrétaire général des Nations unies parle, entre janvier et septembre 2016 de 200 actes de violence à caractère sexuel, 55 par des éléments armés inconnus, 60 par les milices claniques, 21 par al-Shabaab, 3 par Ahlu Sunna wal Jama'a, 59 par la SNA et 3 par l'AMISOM<sup>54</sup>.

Le rapport de 2018 de BTI confirme que la SNA fait partie des acteurs violents, au même titre que l'AMISOM et que les deux structures sont également impliquées dans les violations des droits de l'Homme en Somalie, notamment à l'encontre de groupes minoritaires. Ainsi, il est question des villages bantou victimes de meurtres, de spoliations de biens (mobiliers et terriens) et d'arrestations arbitraires de la part de l'armée<sup>55</sup>.

---

<sup>47</sup> USDOS, 20/04/2018, *op.cit.*

<sup>48</sup> ACCORD, *Featured topic on Somalia*, 26/04/2018

<sup>49</sup> USDOS, 20/04/2018, *op.cit.*

<sup>50</sup> CIC, *op.cit.*

<sup>51</sup> USDOS, *op.cit.*

<sup>52</sup> *Ibid.*

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> EASO, *op.cit.*

<sup>55</sup> BTI, *op.cit.*

## Bibliographie

(Sites web consultés en juin 2018)

### Nations unies

Nations unies, *Report of the Secretary-General on Somalia*, 26/12/2017, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/N1745189.pdf>

Nations unies, *Letter dated 2 November 2017 from the Chair of the Security Council Committee pursuant to resolutions 751 (1992) and 1907 (2009) concerning Somalia and Eritrea addressed to the President of the Security Council*, 02/11/2017, [http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s\\_2017\\_924.pdf](http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s_2017_924.pdf)

Nations unies, *Report of the Secretary-General on the situation with respect to piracy and armed robbery at sea off the coast of Somalia*, 12/10/2017, [http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s\\_2017\\_859.pdf](http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s_2017_859.pdf)

### Rapport EASO

EASO (European Asylum Support Office), *Country of Origin Information Report – Somalia Security situation*, décembre 2017, <https://www.easo.europa.eu/sites/default/files/publications/coi-somalia-dec2017lr.pdf>

### Rapports départements américains

USDOS, *Country on Human Rights Practices 2017 – Somalia*, 20/04/2018, <https://www.ecoi.net/en/document/1430094.html>

USDOS, *Country Report on Terrorism 2016 – chapter 2 – Somalia*, juillet 2017, <https://www.state.gov/documents/organization/272488.pdf>

USDL, *Somalia – Minimal advancement – effort made but continued practice that delayed advancement*, 30/09/2017, <http://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain?page=search&docid=5a00225b0&skip=0&query=somalia%20minimal%20advancement&coi=SOM>

### Think Tanks

BTI, *Country Report 2018 – Somalia*, 2018, [http://www.bti-project.org/fileadmin/files/BTI/Downloads/Reports/2018/pdf/BTI\\_2018\\_Somalia.pdf](http://www.bti-project.org/fileadmin/files/BTI/Downloads/Reports/2018/pdf/BTI_2018_Somalia.pdf)

CIC, *The Politics of Security in Somalia*, avril 2018, [https://cic.nyu.edu/sites/default/files/politics\\_of\\_security\\_in\\_somalia\\_2018\\_final\\_0.pdf](https://cic.nyu.edu/sites/default/files/politics_of_security_in_somalia_2018_final_0.pdf)

ICG, "Managing the Disruptive Aftermath of Somalia's Worst Terror Attack", *Crisis Group Africa Briefing*, n°131, 20/10/2017, <https://www.crisisgroup.org/africa/horn-africa/somalia/b131-managing-disruptive-aftermath-somalias-worst-terror-attack>

*L'armée nationale somalienne (SNA)*

Center for Policy Analysis & Research, *Somalia's Security : the Reconstruction of the Somali National Army*, Février 2017, <http://www.cfpar.org/wp-content/uploads/2017/02/The-Reconstruction-of-the-Somali-National-Army-Briefing-Report-4.pdf>

### **Autres**

ACCORD, *Featured topic on Somalia*, 26/04/2018, <https://www.ecoi.net/en/document/1430730.html>